



Service prioritaire sans fil *272

Dans une situation de danger public exceptionnel, il est tout naturel de saisir le téléphone pour appeler la famille, les amis et les collègues. Nous utilisons souvent le téléphone cellulaire quand le réseau à fil est endommagé ou encombré. Le système de téléphone sans fil ne pouvant pas toujours répondre à la demande, le personnel essentiel de sécurité publique et les décideurs gouvernementaux ont accès au Service prioritaire sans fil (SPSF).

Comment le Service prioritaire sans fil fonctionne-t-il?

- Offre aux abonnés un accès au prochain canal radio sans fil disponible tout en réduisant l'incidence sur l'accès des consommateurs;
- Activé par la composition de *272 avant le numéro à joindre;
- Améliore les chances d'effectuer des appels prioritaires;
- Interopérable avec les grands réseaux de téléphonie mobile (GSM) aux États-Unis;
- Ne perturbe pas les communications en cours.

Disponibilité du Service prioritaire sans fil

- Le Service prioritaire sans fil est offert par certains fournisseurs sur les réseaux 2G (GSM et AMRC);
- Mis à la disposition des abonnés autorisés d'Industrie Canada qui paient des frais à un fournisseur de services;
- Les utilisateurs potentiels devraient confirmer leur admissibilité au SPSF auprès d'Industrie Canada avant de modifier des contrats de service sans fil ou d'acquiescer des appareils;
- Consultez votre fournisseur de services pour confirmer la disponibilité du SPSF, la compatibilité des appareils et les frais connexes.

Utilisateurs du Service prioritaire sans fil

- Le SPSF est réservé au personnel essentiel qui assume des responsabilités en matière d'urgence, de sécurité, de la continuité du gouvernement et d'autres services essentiels;
- Les utilisateurs comprennent le personnel de gestion des urgences et d'intervention, des fonctionnaires des administrations fédérales, provinciales/territoriales et municipales ainsi que le personnel d'industrie ou d'infrastructure essentielle;
- Des niveaux de priorité ont été établis pour différentes catégories d'utilisateurs, pour que les appels puissent être acheminés selon le rôle des employés essentiels les effectuant.

Services de
télécommunications
face aux crises

Les cinq niveaux de priorité des utilisateurs sont résumés plus bas. Des détails et des exemples sont disponibles en direct. Consultez l'information personne ressource à la fin du feuillet de documentation.

Niveau de priorité 1 : Leadership des cadres et décideurs

Les personnes qui jouent un rôle de leadership en tant que cadres et décideurs en matière politique, bureaucratique et militaire ainsi que les techniciens essentiels.

Niveau de priorité 2 : Intervention en cas de catastrophe/commandement et contrôle militaire

Les employés essentiels à la gestion de l'intervention initiale en cas d'urgence au niveau local, régional, provincial/territorial ou fédéral et les personnes chargées d'assurer la viabilité ou la reconstruction de l'infrastructure de base.

Niveau de priorité 3 : Santé et sécurité publiques et commandement de l'application de la loi

Les personnes qui dirigent des opérations essentielles à la vie, à la propriété et au maintien de l'ordre public pendant ou immédiatement après une urgence, notamment la police, les pompiers, le personnel médical et les équipes de recherches et de secours.

Niveau de priorité 4 : Services publics et intérêt public

Les personnes dont les responsabilités incluent la gestion des travaux publics, l'évaluation des dommages à l'infrastructure des services publics et la restauration nécessaire, ainsi que le transport pour les activités d'intervention en cas d'urgence, soit les responsables des services publics et du transport.

Niveau de priorité 5 : Reprise après un sinistre

Les personnes responsables de la gestion de différentes activités de rétablissement après l'intervention initiale, soit les responsables médicaux, des abris et d'autres opérations sur le terrain.

Demande du Service prioritaire sans fil

- Toute demande doit être acheminée au gestionnaire du groupe Système de données en télécommunications d'urgence (SDTU) de l'organisation.
- Pour connaître le gestionnaire du groupe SDTU de votre organisation communiquez avec Industrie Canada à l'adresse: wps.info@ic.gc.ca.
- Le gestionnaire du groupe SDTU fait la demande de service utilisant le SDTU à l'adresse suivante : <http://www.ic.gc.ca/sdtu>.
- Le demandeur doit confirmer son admissibilité au service auprès d'Industrie Canada.
- Le demandeur ne devrait pas acheter d'équipement ni prendre d'engagement avant de confirmer son admissibilité au service auprès d'Industrie Canada.
- Les frais du service incombent à l'utilisateur ou à son employeur.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web des Télécommunications d'urgence d'Industrie Canada à :

<http://www.ic.gc.ca/telecomdurgence>

ou appeler sans frais le 1-866-266-9031.

Note : « *Service prioritaire sans fil* » est une expression non exclusive utilisée par Industrie Canada pour décrire une fonction à l'intention du personnel de la protection civile et de la sécurité publique. L'expression ne se rapporte pas à la technologie d'un fournisseur en particulier ni à une solution sans fil précise.